

Belgium-Brussels: Financial auditing services

OJ S 119/2022 22/06/2022

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

National registration number: 0308.358.149_69

Postal address: Rue des Petits Carmes 15

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: controle-d4.4@diplobel.fed.be

Telephone: +32 25014422

Internet address(es):

Main address: www.diplomatie.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=447134>

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=447134>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=FOD+BuZa-BZAE%2FD4.4%2FXR%2FAudit%2F2022-06-F02>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Other activity: Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché public portant sur le contrôle financier de l'utilisation des subventions versées par l'Etat fédéral belge aux Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale (ACNG) dans le cadre des programmes quinquennaux 2017-2021 de la coopération non gouvernementale.
Reference number: FOD BuZa- BZAE/D4.4/XR/Audit/2022-06-F02_0

II.1.2. Main CPV code

79212100 Financial auditing services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

L'objet de ce marché consiste à mettre à disposition des capacités en personnel afin de réaliser des missions de procédures convenues, norme ISRS 4400 (sur le territoire du Royaume de Belgique). Ces missions viseront à effectuer des contrôles financiers de l'utilisation de subventions versées à charge du trésor public par la Direction générale de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (DGD) du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. Plus spécifiquement, il s'agit des subventions accordées à des Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale (ONG, Asbl, ...) dans le cadre des programmes quinquennaux 2017-2021 de la coopération non gouvernementale. Chaque subvention fait l'objet d'une décision d'octroi (arrêté ministériel) qui inclut les budgets et les programmes qui déterminent les objectifs et les limites d'utilisation des subventions. Ce sont les dépenses réalisées dans ce cadre par le bénéficiaire de la subvention qui sont l'objet des contrôles.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE Belgique / België

Main site or place of performance: Bruxelles

II.2.4. Description of the procurement

L'objet de ce marché consiste à mettre à disposition des capacités en personnel afin de réaliser des missions de procédures convenues, norme ISRS 4400 (sur le territoire du Royaume de Belgique). Ces missions viseront à effectuer des contrôles financiers de l'utilisation de subventions versées à charge du trésor public par la Direction générale de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (DGD) du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. Plus spécifiquement, il s'agit des subventions accordées à des Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale dans le cadre des programmes quinquennaux 2017-2021 de la coopération non gouvernementale. Chaque subvention fait l'objet d'une décision d'octroi (arrêté ministériel) qui inclut les budgets et les programmes qui déterminent les objectifs et les limites d'utilisation des subventions. Ce sont les dépenses réalisées dans ce cadre par le bénéficiaire de la subvention qui font l'objet des contrôles.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

End: 31/10/2023

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 6 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Le nombre de candidats retenus parmi les candidatures conformes sera limité à 6.

Les candidats retenus seront ceux dont les références similaires évoquées sous le 3^e critère de compétence technique seront les plus nombreuses au cours des trois dernières années (ou des cinq dernières années selon la règle fixée sous le point III.1.3) « Capacité technique et professionnelle » du présent avis de marché.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Le DUME (formulaire à remplir)

Le candidat introduit avec sa candidature un document unique de marché européen (DUME).

Le chargement du formulaire rempli ou des formulaires remplis (voir en annexe) est prescrit sous peine de non sélection de la candidature. Le candidat est prié d'y consacrer une attention particulière. Les lignes directrices pour la mise en œuvre du DUME sont également jointes au présent avis sous l'intitulé « Manuel DUME ».

Le pouvoir adjudicateur demandera au candidat, si nécessaire, à tout moment de la procédure, de fournir tout ou partie des documents justificatifs, si cela est nécessaire pour assurer le bon déroulement de la procédure.

Le candidat n'est pas tenu de présenter des documents justificatifs ou d'autres pièces justificatives lorsque et dans la mesure où le pouvoir adjudicateur a la possibilité d'obtenir directement les certificats ou les informations pertinentes en accédant à une base de données nationale gratuite dans un État membre.

À l'exception des motifs d'exclusion relatifs aux dettes fiscales et sociales, le candidat qui se trouve dans l'une des situations d'exclusion obligatoires ou facultatives peut fournir des preuves qu'il a pris des mesures correctrices afin de démontrer sa fiabilité. À cette fin, le candidat prouve d'initiative qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité en réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute, qu'il a clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête et qu'il a pris des mesures concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel propres à prévenir une nouvelle infraction pénale ou une nouvelle faute.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat devra prouver qu'il remplit au moins l'une des conditions suivantes:

- il est membre d'un organe ou d'un institut national de comptabilité ou d'audit qui est, lui-même, membre de la Fédération internationale des comptables (International Federation of Accountants, - IFAC) ;
- il est membre d'un organe ou d'un institut national de comptabilité ou d'audit. Bien que l'organisme ne soit pas membre de l'IFAC, le prestataire s'engage à réaliser chaque mission conformément aux normes de l'IFAC et à la déontologie reprises au point 3 ;
- il est inscrit comme contrôleur légal des comptes au registre public d'un organisme de supervision publique dans un État membre de l'UE, conformément aux principes de supervision publique exposés dans la directive 2006/43/CE du Parlement européen et du Conseil (ceci s'applique aux auditeurs et cabinets d'audit établis dans un État membre de l'UE).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le candidat doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires relatif aux activités directement liées aux services décrits dans les documents publiés, égal à 1000.000 euros. Il joindra à titre de document justificatif une déclaration relative à ce chiffre d'affaires réalisé pendant les trois derniers exercices.

Le candidat qui n'a pas déposé les comptes annuels approuvés des trois dernières années comptables auprès de la Banque Nationale de Belgique, est tenu de les joindre à sa candidature. Cette obligation vaut également pour les comptes annuels approuvés récemment et qui n'ont pas encore été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique, parce que le délai légal accordé pour le dépôt de ceux-ci n'est pas encore échu.

Pour les entreprises individuelles, il convient de faire rédiger un document reprenant tous les actifs et tous les passifs par un expert-comptable certifié ITAA ou un réviseur d'entreprise. Ce document doit être certifié conforme par l'expert-comptable certifié ou par le réviseur d'entreprise, selon le cas. Le document doit refléter une situation financière récente (datant de 6 mois au maximum, à compter de la date d'ouverture des candidatures). Au cas où l'entreprise n'a pas encore publié de compte annuel, un bilan intermédiaire certifié conforme par l'expert-comptable certifié ITAA ou par le réviseur d'entreprise suffit.

Les entreprises étrangères doivent joindre également à leur candidature les comptes annuels approuvés des trois dernières années ou un document reprenant tous les actifs et tous les passifs de l'entreprise. Au cas où l'entreprise n'a pas encore publié de compte annuel, un bilan intermédiaire certifié conforme par le comptable ou par le réviseur d'entreprise ou par la personne ou l'organisme qui exerce ce type de fonction dans le pays concerné suffit.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Premier critère relatif à la compétence technique du candidat.

Le candidat doit disposer ou pouvoir disposer des techniciens ou des organismes techniques suffisants, en particulier les personnes ou les organismes qui sont responsables pour le contrôle de la qualité. Lors de l'évaluation de la compétence technique, seuls les techniciens ou les organismes techniques qui constitueront une plus-value dans le cadre du marché qui fait l'objet du présent avis, seront pris en compte.

Le candidat joint à sa candidature un relevé reprenant les techniciens ou les organismes techniques qui appartiennent ou non à l'entreprise, en particulier ceux qui sont responsables pour le contrôle de la qualité.

Deuxième critère relatif à la compétence technique du candidat.

Le candidat doit disposer d'un nombre de contrôleurs financiers (auditeurs financiers agréés par des instances officielles compétentes) francophones ou néerlandophones pouvant répondre aux conditions suivantes:

- Etre capable de traiter des dossiers dont le contenu est rédigé dans l'autre langue nationale ou en anglais, espagnol ou encore portugais;
- Etre suffisamment compétent dans l'analyse de la comptabilité des acteurs de la coopération non gouvernementale (asbl, ONG,...) pour pouvoir exécuter le marché convenablement.

Le candidat joint à sa candidature un relevé reprenant le personnel qui sera mis en œuvre lors de la réalisation du marché. Dans ce document, le candidat mentionne les diplômes dont ce personnel est titulaire, ainsi que leurs qualifications professionnelles et expériences.

Troisième critère relatif à la compétence technique du candidat.

Le candidat doit disposer de références similaires pour des missions de procédures convenues de contrôle financier (selon la norme ISRS 4400) au cours des trois dernières années.

Le candidat joint à sa candidature une liste de références reprenant les contrats les plus importants effectués au cours des trois dernières années auprès d'opérateurs économiques dont au-moins trois avec des organismes à but non lucratif (asbl, ONG,...) ayant été subsidiés chacun pour un projet de minimum 300.000 euros. La liste doit également mentionner le montant des projets contrôlés, la période des contrôles ainsi que les noms et adresses des opérateurs contrôlés.

L'existence de ces références est prouvée par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire était un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut par une simple déclaration du prestataire de services.

Attention: Il est demandé au candidat d'introduire également dans son dossier de candidature d'autres références similaires au-delà des trois dernières années sans toutefois dépasser la 5^e année. Ces références seront prises en compte uniquement si le niveau de concurrence pour ce troisième critère de compétence technique est insuffisant (càd en l'absence d'au-moins trois candidatures satisfaisante pour ce critère sur les trois dernières années).

Règle de limitation du nombre des candidats

Le nombre de candidats retenus parmi les candidatures conformes sera limité à 6.

Les candidats retenus seront ceux dont les références similaires évoquées sous le 3^e critère de compétence technique seront les plus nombreuses au cours des trois dernières années (ou des cinq dernières années selon la règle fixée sous le point III.1.3) « Capacité technique et professionnelle » de l'avis de marché.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 25/07/2022 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Courant 2025

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Tout recours en suspension d'extrême urgence ou en annulation dirigé contre la décision d'attribution (ou de renonciation) doit être introduit devant le Conseil d'État:

Dans les 15 jours de la notification de la décision motivée pour le recours en suspension d'extrême urgence;

Dans les 60 jours de la notification de la décision motivée pour le recours en annulation.

Pour davantage de détails sur les recours, voyez la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

18/06/2022